

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA CRÉ GASPÉSIE-LES ÎLES**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

**DU 20 AVRIL 2007**

TENUE À NEW RICHMOND

**Rédigé par  
Ghislain Anglehart**

CRÉ GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S  
DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
tenue le 20 avril 2007 à New Richmond (Hôtel Le Francis)

**SONT PRÉSENT(E)S :****REPRÉSENTANT :**

Arseneau, Joël	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, vice-président
Berger, Bertrand	MRC d'Avignon, président
Bernier, Alain	MRC d'Avignon, représentant de la société civile
Boudreau, Jean-Eudes	Ville de Carleton-sur-Mer
Lapointe, Nicole	MRC de Bonaventure, secrétaire-trésorière et représentante de la société civile
Legresley, Luc	Ville de Chandler
Lévesque, Sébastien	MRC de La Côte-de-Gaspé, représentant de la société civile
Pelletier, Micheline	Ville de Sainte-Anne-des-Monts
Poirier, Jean-Guy	MRC de Bonaventure
Roussy, Délisca	MRC de La Côte-de-Gaspé
Roussy, François	Ville de Gaspé
Scantland, Gilbert	Directeur général
Sergerie, Jean-Noël	MRC de La Haute-Gaspésie, représentant de la société civile
Verdier, Gérard	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Total : 13 membres votants sur 19 membres habilités à voter

Formant quorum

**SONT ABSENT(E)S :****REPRÉSENTANT :**

Appleby, Nicole	Ville de New Richmond
Couture, Jean	MRC du Rocher-Percé, représentant de la société civile
Mamelonet, Georges	MRC du Rocher-Percé
Emond, Majella	MRC de La Haute-Gaspésie
Vigneau, Berthe	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, représentante de la société civile
Poste vacant	Autochtones

---



---

**OBSERVATEURS PRÉSENTS ET  
OBSERVATRICES PRÉSENTES :**
**REPRÉSENTANT :**


---



---

Anglehart, Ghislain  
 Arseneault, Chantale  
 Audet, Normand  
 Bérubé, Pascal  
 Blanchette, Christine  
 Boutin, Romuald  
 Briand, Daniel  
 Cyr, Mario  
 Duguay, Martin  
 Gionest, Michel  
 Huard, Daniel  
 Lachance, Carl  
 Lalande, Jean-Yves  
 Leduc, Camille  
 Lelièvre, Guy  
 Normandeau, Nathalie  
  
 Sergerie, Pâquerette

CRÉ de la Gaspésie-Les Îles  
 CHAU-TVA (journaliste)  
 Ville de Maria  
 Député de Matane  
 CRÉ de la Gaspésie-Les Îles  
 Ville de Grande-Rivière  
 Chambre de commerce du Rocher-Percé  
 Radio CIEU-FM (journaliste)  
 Ville de Chandler  
 MAMR  
 Attaché politique de la députée de Bonaventure  
 Radio-Canada (journaliste)  
 CHAU-TVA (caméramen)  
  
 Député de Gaspé  
 Députée de Bonaventure, vice-première ministre et  
 ministre des Affaires municipales et des Régions  
 Attachée politique du député de Matane

**ORDRE DU JOUR (tel qu'adopté)**

1. Ouverture;
2. Présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Procès-verbal :
  - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue à la Place Bonaventure en Gaspésie, le 16 mars 2007,
  - 4.2 Suivi du procès-verbal,
  - 4.3 Cahier de suivi;
5. Affaires financières :
  - 5.1 Suivi budgétaire,
  - 5.2 Rapport des aides accordées;
6. Gestion du Fonds de développement régional (FDR) :
  - 6.1 Volet « Activités » :
    - 6.1.1 Rapport d'activité,
    - 6.1.2 Projets en recommandation par le comité d'investissement :
      - 6.1.2.1 Exposition « La Vendée aux quatre saisons en Gaspésie »,
      - 6.1.2.2 Le compostage, une richesse à produire,
      - 6.1.2.3 Plan de communication – Vis et apprends (2007 – 2009),
      - 6.1.2.4 Jeux des 50 ans et plus – Bonaventure 2007;
  - 6.2 Volet « Études et recherche » :
    - 6.2.1 Rapport d'activité;
  - 6.3 Volet « Ententes spécifiques » :
    - 6.3.1 Fonds régional des Arts et des Lettres,

6.3.2 Entente de collaboration en condition féminine – Projets novateurs;

7. Politique familiale régionale – Nomination d'un(e) délégué(e) de la CRÉ;
8. Déclaration pour un Québec entrepreneuriat;
9. Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine – Validation de l'entente avec le Chantier de l'économie sociale;
10. Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée;
11. Autres sujets :
  - 11.1 Suivi du Rapport Genest portant sur l'industrie forestière en Gaspésie,
  - 11.2 Dossier Radio-Canada,
  - 11.3 Lien maritime à l'année pour les Îles-de-la-Madeleine,
  - 11.4 Crise dans l'industrie de la pêche aux crevettes,
  - 11.5 Havres et petits ports de pêche,
  - 11.6 Avenir du Parc national Forillon – Appui au mémoire de la Ville de Gaspé,
  - 11.7 Lieux des réunions du conseil d'administration de la CRÉ;
12. Questions du public;
13. Coordonnées de la prochaine réunion;
14. Clôture de la réunion.

## 1. **OUVERTURE**

La réunion est déclarée ouverte à 8 h 40.

## 2. **PRÉSENCES**

Les présences ont été enregistrées par les membres de la permanence lors de l'inscription.

Ayant constaté le quorum, le président souhaite la bienvenue aux administrateurs et déclare la réunion habilitée à procéder.

Il tient à souligner plus particulièrement la présence de la ministre régionale et ministre des Affaires municipales et des Régions et nouvellement nommée au poste de vice-première ministre, madame Nathalie Normandeau.

Madame Normandeau profite de l'occasion pour adresser quelques mots aux membres du conseil d'administration de la CRÉ. Elle souligne qu'en conservant le ministère des Affaires municipales et des Régions, et en tant que vice-première ministre, la voix des régions sera entendue plus fortement auprès du gouvernement. Elle signale que la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine devra s'attaquer au cours des prochains mois et des prochaines années au défi démographique par des stratégies à court, moyen et long terme.

En ce qui concerne le Fonds de création d'emplois municipaux (FCEM), la ministre se dit prête à collaborer avec les élus municipaux pour qu'il y ait arrimage entre les actions du MAMR et celles d'Emploi-Québec dans une optique de réduire les attentes relatives au début des travaux prévus des projets acceptés dans le cadre du programme.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## 3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter. Il est convenu d'ajouter au point 11. « Autres sujets » les items suivants :

- 11.1 Suivi du Rapport Genest portant sur l'industrie forestière en Gaspésie,
- 11.2 Dossier Radio-Canada,
- 11.3 Lien maritime à l'année pour les Îles-de-la-Madeleine,
- 11.4 Crise dans l'industrie de la pêche aux crevettes,
- 11.5 Havres et petits ports de pêche,
- 11.6 Avenir du Parc national Forillon – Appui au mémoire de la Ville de Gaspé,
- 11.7 Lieux des réunions du conseil d'administration de la CRÉ;

Après discussions,

**IL EST PROPOSÉ** par Nicole Lapointe et appuyé par Jean-Noël Sergerie d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant au point 11. « Autres sujets » les items suivants :

- 11.1 Suivi du Rapport Genest portant sur l'industrie forestière en Gaspésie,
- 11.2 Dossier Radio-Canada,
- 11.3 Lien maritime à l'année pour les Îles-de-la-Madeleine,
- 11.4 Crise dans l'industrie de la pêche aux crevettes,
- 11.5 Havres et petits ports de pêche,
- 11.6 Avenir du Parc national Forillon – Appui au mémoire de la Ville de Gaspé,
- 11.7 Lieux des réunions du conseil d'administration de la CRÉ;

et de laisser ouvert ce point de l'ordre du jour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-030**

#### 4. **PROCÈS-VERBAL :**

##### 4.1 **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue à la Place Bonaventure en Gaspésie, le 16 mars 2007**

Le président s'assure que les administrateurs ont en leur possession le procès-verbal de la réunion tenue le 16 mars dernier et invite le directeur général à en faire la lecture et à apporter les précisions au besoin. Suite à cette lecture du PV, le président demande s'il y a des modifications à y apporter.

Jean-Noël Sergerie signale qu'en page 11 du procès-verbal, il faudra préciser que c'est le Rapport Genest dont il est question dans la dernière partie de la résolution d'appui à la Coalition de la MRC de La Haute-Gaspésie CRÉ-07-012. Le président mentionne que cette précision sera notée au procès-verbal.

Les précisions et la modification étant apportées au PV de la réunion du 16 mars 2007, le président demande une résolution pour adopter le document.

Après discussions,

**IL EST PROPOSÉ** par Joël Arseneau et appuyé par Alain Bernier d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière tenue à Bonaventure, le 16 mars 2007 tel que rédigé avec la modification apportée à la résolution CRÉ-07-012.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-031**

#### **4.2 Suivi du procès-verbal**

À la demande du président, le directeur général présente le suivi du procès-verbal. Il répond aux différentes questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

En ce qui a trait à la résolution d'appui aux revendications de la Coalition de La Haute-Gaspésie « Assez, c'est assez! », le directeur général précise que plusieurs projets sont en cours d'analyse et devraient être validés prochainement.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

#### **4.3 Cahier de suivi**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du cahier de suivi contenu dans leur dossier et qui comprend l'ensemble des correspondances reçues et expédiées à la CRÉ et qui est conforme au suivi du procès-verbal et des différents dossiers actifs.

En ce qui concerne la subvention du MTQ pour la réalisation d'une étude pour évaluer le potentiel de marché pour le développement de nouveaux services aériens régionaux, il est convenu que la situation des Îles sera prise en compte et que les discussions devront s'arrimer en ce sens au sein du comité aérien régional.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

### **5. AFFAIRES FINANCIÈRES :**

#### **5.1 Suivi budgétaire**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du document « Budget 2006 – 2007 ». Il donne des précisions sur les différents éléments contenus dans le document et répond aux questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

Plusieurs administrateurs demandent que soit ajoutée dans le document présentant le budget une colonne qui présente l'écart entre le budget réel et le budget planifié. Le directeur général tient compte de cette demande et assure que les changements seront apportés au document pour la prochaine réunion.

Le directeur général profite de la présence de la ministre Nathalie Normandeau pour signifier que la CRÉ attend l'adoption et l'annonce officielle du nouveau budget provincial pour soumettre au ministère des Affaires municipales et des Régions sa planification budgétaire pour la prochaine année.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **5.2 Rapport des aides accordées**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance des tableaux « Suivi des déboursés sur les engagements FDR Années 2004 – 2005, 2005 – 2006 » et « État de la gestion des fonds 2006 – 2007, 2007 – 2008 » contenus dans leur dossier de réunion. Il en fait la présentation et répond aux questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **6. GESTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) :**

### **6.1 Volet « Activités » :**

#### **6.1.1 Rapport d'activité**

Le directeur général souligne que dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), dans le volet « Activités », pour l'année financière 2007 – 2008, les investissements de la CRÉ ont permis jusqu'à maintenant de financer onze (11) projets, soit une implication totale de 627 346 \$ de la CRÉ pour des investissements générés de 3 877 761 \$.

Il ajoute que quatre (4) projets sont recommandés par le comité d'investissement à la présente réunion et que si six (6) autres sont actuellement à l'étude.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

#### **6.1.2 Projets en recommandation par le comité d'investissement :**

##### **6.1.2.1 Exposition « La Vendée aux quatre saisons en Gaspésie »**

Le directeur général souligne que dans la foulée des actions entreprises par le gouvernement du Québec depuis 3 ans pour développer des liens internationaux entre le Québec et l'international, la Gaspésie et d'autres régions du Québec ont participé à des initiatives de coopération décentralisée avec certains départements français. Ces échanges s'inscrivent parfois en lien avec le développement des créneaux d'excellence des régions. Dans ce contexte, La Vendée a participé ou est en voie de participer à des projets d'échanges culturels et commerciaux avec notre région. Afin de poursuivre ces relations, la Ville de Percé propose d'être l'hôte, à l'été 2007, d'une exposition unique de photographies sur la Vendée.

Il ajoute qu'en mai 2007, l'exposition de photographies de deux artistes vendéens de renommée internationale devrait être acheminée en direction de la Gaspésie. Deux préposés assureront, de mai à septembre, l'accueil, l'orientation et l'information aux visiteurs. Un comité organisateur rencontrera les représentants vendéens de l'exposition à la fin avril 2007 pour établir les modalités logistiques et artistiques. Selon l'organisme, Percé étant une plaque tournante gaspésienne du tourisme tant régional, provincial qu'international, il serait approprié d'y installer l'exposition pour assurer le plus large accès possible à la population gaspésienne et aux visiteurs.

Les objectifs sont de poursuivre le resserrement des liens avec les communautés de la Vendée et de rendre accessible et vivante cette coopération pour la population gaspésienne dans son ensemble. La participation financière souhaitée de la CRÉ porterait sur le volet « Publicité et vernissage » qui est estimé à 7 500 \$.

### Coût et financement

#### Coût du projet :

- Accueil des Vendéens (Ville de Percé)	2 060 \$
- Salaires des préposés à l'accueil (CLE)	14 644 \$
- Aménagement et réaménagement des lieux de l'exposition (CLD)	5 000 \$
- Publicité, affiche, dépliants	<u>7 500 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>29 204 \$</b>

#### Structure de financement :

- Organisme	2 060 \$
- CLE Rocher-Percé	14 644 \$
- CLD Rocher-Percé	5 000 \$
- CRÉGÎM	<u>7 500 \$</u>
Total :	29 204 \$

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que le projet s'inscrit dans la poursuite du développement des échanges culturels et commerciaux entre le Québec et l'international;

**CONSIDÉRANT** que le projet est en lien avec les diverses initiatives régionales visant à établir des échanges avec le département français de La Vendée;

**CONSIDÉRANT** que la CRÉ s'occupe présentement d'un dossier de mission régionale (prévue pour l'automne 2007) visant à faire connaître la Gaspésie aux Vendéens;

**CONSIDÉRANT** le positionnement touristique stratégique de la Ville de Percé pour l'offre d'une visibilité régionale à l'exposition de La Vendée;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable donné par le comité d'investissement de la CRÉ sur le dossier.

**IL EST PROPOSÉ** par Délisca Roussy et appuyé par Micheline Pelletier que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine accorde à la Ville de Percé une subvention de 7 500 \$ pour la supporter dans son projet « La Vendée aux quatre saisons en Gaspésie ». Ce montant sera puisé à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional pour l'année 2007 – 2008.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-032**

#### 6.1.2.2 Le compostage, une richesse à produire

Le directeur général mentionne que ce projet-pilote, dont le promoteur est le Centre d'études collégiales de Carleton, vise plusieurs intervenants des municipalités de Carleton-sur-Mer et de Maria. En collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM), le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), organisme non incorporé créé par deux professeurs du campus collégial de Carleton, prévoit réaliser à l'hiver et au printemps 2007 un projet de recherche sur le compostage. L'idée maîtresse du projet est de démontrer la nécessité de prendre un virage vert en Gaspésie et d'éveiller les gens au concept de développement durable.

Le projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- Sensibiliser les résidents au compostage résidentiel et commercial;
- Comparer les différentes techniques de compostage pour identifier la meilleure option;
- Superviser un échantillon de 15 résidents et 4 commerces participants;
- Présenter les résultats de l'étude aux deux municipalités impliquées;
- Développer un plan de collecte des matières putrescibles domestiques dans ces deux municipalités;
- Exporter l'expertise développée aux autres municipalités de la Gaspésie et même ailleurs au Québec.

**Coût et financement****Coût du projet :**

- Matériel (écosphères, vermicomposteurs, bacs, compost de crevettes)	8 000 \$
- Sondage (frais d'envoi et déplacements)	3 700 \$
- Papier, photocopies, etc.	<u>550 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>12 250 \$</b>

**Structure de financement :**

- Organisme	550 \$
- Ville de Carleton-sur-Mer	1 000 \$
- Ville de Maria	700 \$
- MRC d'Avignon	4 000 \$
- Conseil régional de l'environnement GÎM	2 000 \$
- CRÉGÎM	<u>4 000 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>12 250 \$</b>

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** le partenariat établi autour du projet et sa contribution au développement de meilleures techniques de compostage des matières putrescibles en région;

**CONSIDÉRANT** que ce projet-pilote supportera les démarches de mise en place de plans de collecte des matières putrescibles dans les municipalités du territoire;

**CONSIDÉRANT** que les résultats du projet pourront être utilisés par les MRC et municipalités gestionnaires de sites d'enfouissement en Gaspésie;

**CONSIDÉRANT** que le projet contribue à développer l'intérêt et les habiletés des étudiants de la région pour la recherche et le développement;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable donné par le comité d'investissement de la CRÉ sur le dossier.

**IL EST PROPOSÉ** par Délisca Roussy et appuyé par Micheline Pelletier que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine accorde au Centre d'études collégiales de Carleton, une subvention de 4 000 \$ pour le supporter dans son projet « Le compostage, une richesse à produire ». Ce montant sera puisé à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional pour l'année 2007 – 2008.

*Cette contribution demeure conditionnelle à ce que l'organisme s'engage à acheminer les résultats du projet-pilote aux autres MRC du territoire..*

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-07-033**

### **6.1.2.3 Plan de communication – Vis et apprends (2007 – 2009)**

Le directeur général rappelle que le 13 décembre 2001 les partenaires du secteur de l'éducation, de l'emploi et du développement économique ont fait consensus sur la réalité de la sous-scolarisation dans notre région et sur la nécessité d'entreprendre des actions en vue de corriger la situation. En suivi à cette journée, un plan de communication, de valorisation et de promotion de l'importance de la qualification et de la formation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine a été élaboré et mis en œuvre.

Le projet déposé a pour objet de favoriser la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Pour ce faire, on souhaite poursuivre le travail amorcé et les partenaires associés entendent renouveler leur contribution à cette initiative pour les trois prochaines années.

Les objectifs du plan de communication sont les suivants :

- Susciter l'engagement des leaders régionaux afin qu'ils s'engagent publiquement pour la valorisation et la promotion de la formation et de la qualification;
- Susciter l'engagement à long terme et la responsabilisation de toute la population à l'égard de la formation et de la qualification;
- Rehausser la culture de l'apprentissage et de l'emploi auprès de la population gaspésienne et madelinienne;
- Rejoindre les clientèles les plus démunies en les amenant à s'engager dans une démarche visant l'amélioration de leurs conditions de vie;
- Obtenir l'engagement de tous les milieux dans un processus de prévention du décrochage et de l'analphabétisme;
- Créer un effet d'entraînement auprès des organisations et des entreprises en les amenant, elles aussi, à faire connaître et à développer leurs projets de formation et de qualification.

À cet égard, on sollicite la participation de la CRÉ à la hauteur de 60 000 \$ pour trois ans, répartis à raison de 20 000 \$ par année.

#### **Coût et financement**

##### **Coûts du projet :**

- Plan de communication (par année, pour 3 ans)	<u>125 000 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>125 000 \$</b>

**Structure de financement :**

- CRÉGÎM	20 000 \$
- Emploi-Québec (confirmé)	20 000 \$
- Commission jeunesse (confirmé)	20 000 \$
- Autres partenaires du milieu de l'Éducation (à confirmer)	<u>65 000 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>125 000 \$</b>

Le directeur général précise que la Table éducation, formation et emploi est le promoteur du projet et que la CRÉ est fiduciaire de l'enveloppe.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que le projet répond aux critères d'admissibilité du Fonds de développement régional, soit : caractère structurant, impact régional, finalité et pérennité du dossier;

**CONSIDÉRANT** que la formation et la qualification de la population régionale constituent une condition sine qua non au développement social et économique de la région;

**CONSIDÉRANT** que le projet a pour objet de favoriser la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine;

**CONSIDÉRANT** que les partenaires associés à la démarche entendent renouveler leur contribution à cette initiative pour les trois prochaines années.

**IL EST PROPOSÉ** par Délisca Roussy et appuyé par Micheline Pelletier que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine accorde à la Table éducation, formation et emploi une subvention de 60 000 \$ pour la réalisation du projet « Plan de communication régional » à raison de 20 000 \$ pour l'année financière 2007 – 2008, 20 000 \$ pour l'année financière 2008 – 2009 et 20 000 \$ pour l'année financière 2009 – 2010. Ces engagements demeurent cependant conditionnels à la disponibilité des crédits au volet « Activités » du Fonds de développement régional.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-034**

#### 6.1.2.4 Jeux des 50 ans et plus – Bonaventure 2007

Le directeur général mentionne que l'événement des Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie et des Îles se veut un rassemblement sportif et culturel mettant en valeur les personnes de 50 ans et plus, le sport, le loisir, la culture, le bénévolat, le travail d'équipe et les réalisations des participants. Il vise à promouvoir l'importance de l'activité physique, l'amélioration de la qualité de vie et la participation sociale chez les aînés. La

1<sup>re</sup> édition de l'événement s'est déroulée à Caplan en 2004, la 2<sup>e</sup> à Sainte-Anne-des-Monts en 2005 et la 3<sup>e</sup> à Gaspé en 2006.

Le projet vise à supporter la réalisation de la 4<sup>e</sup> édition de l'événement régional qui comprend une cérémonie d'ouverture, des compétitions en loisir et sport dans 19 disciplines, une soirée culturelle, une cérémonie de clôture avec banquet et danse et une soirée de reconnaissance des bénévoles.

#### **Coût et financement :**

##### **Coûts admissibles du projet**

- Salaires et bénéfices marginaux (coordonnatrice)	38 000 \$
- Frais de bureau	10 000 \$
- Frais de déplacement (employé)	3 000 \$
- Frais de déplacement (comité)	1 000 \$
- Téléphone, fournitures de bureau, poste, reprographie	5 200 \$
- Communication	11 000 \$
- Services professionnels	16 800 \$
- Location d'équipements	13 400 \$
- Matériel divers	5 000 \$
- Taxes non remboursables	<u>2 100 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>105 500 \$</b>

##### **Structure de financement :**

- Inscriptions et activités de financement	35 000 \$
- FCADEQ	10 000 \$
- Commanditaires	10 000 \$
- URLS-GÎM	13 500 \$
- Ville de Bonaventure	10 000 \$
- Table de concertation des aînés GÎM	5 000 \$
- Kino-Québec	1 000 \$
- Club des aînées de Bonaventure	1 000 \$
- MRC	5 000 \$
- Programme fédéral « Engagé dans l'action »	5 000 \$
- Député-ministre Nathalie Normandeau	5 000 \$
- CRÉGÎM	<u>5 000 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>105 500 \$</b>

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** le partenariat établi autour du projet, son ampleur et son rayonnement;

**CONSIDÉRANT** que le projet est issu de constats comme le manque de motivation, de valorisation, de stimulation à la pratique d'activités sportives, la sédentarité et l'isolement de nos aînés;

**CONSIDÉRANT** que l'événement vise à promouvoir l'importance de l'activité physique, l'amélioration de la qualité de vie et la participation sociale chez les aînés;

**CONSIDÉRANT** que le projet cadre dans les priorités de développement de la région.

**IL EST PROPOSÉ** par Délicsa Roussy et appuyé par Micheline Pelletier que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine accorde à l'organisme Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie et des Îles une subvention de 5 000 \$ pour le supporter dans son projet « Jeux des 50 ans et plus – Bonaventure 2007 ». Ce montant sera puisé à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional pour l'année 2007 – 2008.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-035**

## **6.2 Volet « Études et recherche » :**

### **6.2.1 Rapport d'activité**

Le directeur général précise que dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), volet « Études et recherche », pour l'année financière 2007 – 2008, aucun investissement n'a été consenti par la CRÉ à ce jour dans ce volet.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **6.3 Volet « Ententes spécifiques » :**

### **6.3.1 Fonds régional des Arts et des Lettres**

Le directeur général mentionne que le Conseil des arts et des lettres tenait à Gaspé, le 6 mars dernier, le deuxième exercice d'évaluation des projets artistiques présentés dans le cadre du Fonds régional pour les arts et les lettres.

Des vingt-trois (23) dossiers reçus, vingt et un (21) étaient admissibles et l'ensemble des projets a été acheminé aux membres du jury qui ont examiné chaque demande et complété une grille d'évaluation par dossier. Dix demandes provenaient d'artistes oeuvrant dans le domaine des arts visuels, des arts médiatiques et des métiers d'art,

deux (2) en littérature et onze (11) en arts de la scène.

Le jury a recommandé de soutenir 9 projets parmi les vingt et une (21) demandes admissibles au Fonds de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres. Les projets retenus cumulent une somme de 100 000 \$ qui sera partagée entre les huit (8) artistes et l'organisme suivants :

<b>Nom</b>	<b>Provenance</b>	<b>Discipline</b>	<b>Bourse</b>
Jacques Bodart	Nouvelle	Arts visuels	11 966 \$
Robert Cotton	Gaspé	Musique	10 000 \$
Marlène Devost	Îles-de-la-Madeleine	Arts visuels	15 000 \$
Yolande Fortin	Sainte-Anne-des-Monts	Arts visuels	7 794 \$
Maryse Goudreau	Carleton-sur-Mer	Arts visuels	10 000 \$
Jérôme Lambert-Bolduc	Matapédia	Musique	14 550 \$
Carole Michaud	Marsoui	Littérature	15 000 \$
Simon Synnott	Gaspé	Musique	7 790 \$
Centre d'artistes Vaste et Vague	Carleton-sur-Mer	Arts visuels	7 900 \$
<b>Total :</b>			<b>100 000 \$</b>

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** l'évaluation des projets effectuée par le jury régional;

**CONSIDÉRANT** que les projets recommandés sont conformes aux objectifs et aux critères du Fonds régional des arts et des lettres;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'une approbation individuelle des projets acceptés.

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-Noël Sergerie et appuyé par Sébastien Lévesque que la Conférence régionale des élu(e)s entérine le financement des boursiers, boursières et de l'organisme suivants dans le cadre du Fonds régional des arts et des lettres :

<b>Nom</b>	<b>Provenance</b>	<b>Discipline</b>	<b>Bourse</b>
<i>Jacques Bodart</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Arts visuels</i>	<i>11 966 \$</i>
<i>Robert Cotton</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Musique</i>	<i>10 000 \$</i>
<i>Marlène Devost</i>	<i>Îles-de-la-Madeleine</i>	<i>Arts visuels</i>	<i>15 000 \$</i>
<i>Yolande Fortin</i>	<i>Sainte-Anne-des-Monts</i>	<i>Arts visuels</i>	<i>7 794 \$</i>
<i>Maryse Goudreau</i>	<i>Carleton-sur-Mer</i>	<i>Arts visuels</i>	<i>10 000 \$</i>
<i>Jérôme Lambert-Bolduc</i>	<i>Matapédia</i>	<i>Musique</i>	<i>14 550 \$</i>
<i>Carole Michaud</i>	<i>Marsoui</i>	<i>Littérature</i>	<i>15 000 \$</i>
<i>Simon Synnott</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Musique</i>	<i>7 790 \$</i>
<i>Centre d'artistes</i>	<i>Carleton-sur-Mer</i>	<i>Arts visuels</i>	<i>7 900 \$</i>
<i>Cette proposition est adoptée à l'unanimité</i>			<b><i>CRÉ-07-036</i></b>

### **6.3.2 Entente de collaboration en condition féminine – Projets novateurs**

Le directeur général précise que dans le cadre de l'entente de collaboration en condition féminine 2005 – 2008, une somme de 5 000 \$/an a été accordée par le conseil d'administration de la CRÉ pour bonifier l'enveloppe annuelle du MELS dédiée aux projets novateurs. Pour 2007, la CRÉ dispose d'un budget d'engagement de 7 900 \$, car les enveloppes antérieures n'avaient pas toutes été utilisées.

Le directeur général rappelle que ce programme vise à soutenir les établissements scolaires qui souhaitent réaliser des projets faisant la promotion des métiers traditionnellement masculins auprès de leurs étudiantes. Le but visé est la diversification des choix scolaires des filles.

Les trois projets suivants ont été déposés en février et ont fait l'objet d'une recommandation favorable de la part du MELS :

#### **Filles de défis !**

Commission scolaire des Chic-Chocs

Durant la semaine des adultes en formation, la commission scolaire désire réunir un groupe de 15 femmes provenant de La Haute-Gaspésie dans le but de leur faire explorer les divers aspects des métiers de la construction. Des ateliers de

sensibilisation sont prévus dans les secteurs suivants : charpenterie, électricité et plomberie. Le montant recommandé est de 300 \$ sur un budget total de 1 500 \$

### **Les métiers de gars – ça ne me fait pas peur ! (phase 2)**

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Un séjour de deux jours et demi est offert aux participantes (jeunes filles en début de secondaire IV et V) pour leur présenter les programmes d'études techniques suivants : foresterie, maintenance industrielle, informatique et génie électrique. De plus, on présentera le programme de sciences en ciblant plus particulièrement le côté sud de la Gaspésie.

Au cours de leur séjour, différentes activités aideront les participantes à dissiper les mythes qui existent autour de ces métiers. Elles entreront en contact avec des femmes qui exercent ces métiers, elles visiteront des lieux d'apprentissage stimulants, elles entreront en contact avec le milieu de vie du Cégep et auront l'occasion d'échanger entre elles, notamment sur leurs craintes. Enfin, elles seront informées des perspectives d'emploi dans les métiers visés par le projet. Le montant recommandé est de 2 600 \$ sur un budget total de 14 450 \$.

### ***Portraits de femmes***

**Commission scolaire René-Lévesque**

Il s'agit cette fois d'un projet qui désire mettre à profit des histoires de réussite relatant l'expérience de femmes qui ont suivi le sentier des métiers traditionnellement masculins et qui pratiquent aujourd'hui ce type de métier. Le projet consiste à élaborer des fiches signalétiques ainsi que des capsules radio qui décrivent le vécu de ces femmes de métier et relatent leur expérience à travers le programme professionnel ou technique dans lequel elles ont étudié. Des élèves ou groupes d'élèves sélectionnés, provenant des 4 coins de la région, seront impliqués dans le processus de cueillette d'information. Le montant recommandé est de 3 000 \$ sur un budget total de 14 400 \$

Après discussions,

***CONSIDÉRANT*** la pertinence des projets novateurs;

***CONSIDÉRANT*** que les projets déposés sont conformes aux objectifs de l'entente de collaboration en condition féminine et aux critères du programme du MELS;

***CONSIDÉRANT*** la nécessité d'une approbation individuelle des projets acceptés.

***IL EST PROPOSÉ*** par Sébastien Lévesque et appuyé par Délisca Roussy que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine entérine le financement des projets ci-dessous mentionnés.

<i>N/D 10-0900 (1582)</i> <i>Filles de défis !</i>	<i>300 \$</i>
<i>N/D 10-0900 (1581)</i> <i>Les métiers de gars – ça ne me fait pas peur !</i>	<i>2 600 \$</i>
<i>N/D 10-0900 (1583)</i> <i>Portraits de femmes</i>	<i>3 000 \$</i>
<i>Cette proposition est adoptée à l'unanimité</i>	<b><i>CRÉ-07-037</i></b>

## 7. **POLITIQUE FAMILIALE RÉGIONALE – NOMINATION D'UN(E) DÉLÉGUÉ(E) DE LA CRÉ**

Le directeur général souligne que l'élaboration d'une Politique familiale régionale ne peut se faire sans l'implication des partenaires régionaux. La composition du comité chargé de l'élaboration de la Politique familiale prévoit d'ailleurs un siège pour un représentant ou une représentante des élu(e)s municipaux. Il serait opportun de mandater un(e) membre de la CRÉ pour siéger au sein de ce comité à titre de responsable des questions famille (RQF).

L'implication du représentant ou de la représentante de la CRÉ consistera à participer aux rencontres du comité d'élaboration, à alimenter les travaux et à faire le suivi auprès du conseil d'administration de la CRÉ. Le comité se réunira environ 4 fois au cours de l'année dont trois avec le support du Carrefour action municipale et famille. De plus, une tournée de consultation s'effectuera à l'automne 2007 à raison d'une rencontre par territoire de MRC. Le ou la responsable des questions famille à la CRÉ sera invité(e) à prendre part à ces rencontres de consultation, selon ses disponibilités.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que l'élaboration de la Politique familiale régionale vise à accroître la qualité de vie, à encourager l'immigration et à agir sur la rétention de la population en général;

**CONSIDÉRANT** que la Politique familiale régionale servira de cadre de référence aux MRC et aux municipalités désireuses de se doter ou de mettre à jour leur politique familiale;

**CONSIDÉRANT** que le projet aspire à promouvoir les politiques familiales et à soutenir les initiatives des MRC et des municipalités.

**IL EST PROPOSÉ** par Sébastien Lévesque et appuyé par Nicole Lapointe que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine mandate Délisca Roussy en tant que représentante élue de la CRÉ pour siéger au comité chargé de l'élaboration de la Politique familiale régionale.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-07-038**

## 8. **DECLARATION POUR UN QUEBEC ENTREPRENEURIAL**

Le directeur général rappelle que lors du colloque de la Fondation de l'entrepreneurship de février 2006, monsieur Paul-Arthur Fortin présentait une Déclaration pour un Québec entrepreneurial. Cette déclaration à laquelle adhèrent plusieurs personnes du milieu des affaires, du développement économique et du milieu universitaire propose notamment l'adoption par le gouvernement du Québec d'une Politique nationale de l'entrepreneuriat. Monsieur Fortin poursuit ses démarches afin de rallier le plus grand nombre d'organismes et d'individus à la cause, et il demande à la Conférence régionale des élu(e)s de se prononcer en faveur de la déclaration pour un Québec entrepreneurial.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que notre région connaît des difficultés économiques persistantes;

**CONSIDÉRANT** que l'emploi est un facteur très important de rétention des jeunes dans notre milieu;

**CONSIDÉRANT** que des fonds de développement sont accessibles en régions pour réaliser des projets d'entreprises;

**CONSIDÉRANT** le manque d'entrepreneur(e)s pour concevoir des projets et en assurer la mise en œuvre sans compter le défi de la relève pour les entreprises existantes;

**CONSIDÉRANT** que les recherches actuelles démontrent qu'il est possible de développer et accroître l'entrepreneuriat si des politiques et des programmes appropriés sont mis en place comme cela se fait dans de plus en plus de pays;

**CONSIDÉRANT** que le Québec a l'expertise technique et les compétences constitutionnelles pour s'engager dans cette voie de l'entrepreneuriat en sus et en complément du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse;

**CONSIDÉRANT** que cet engagement de l'État impliquera au premier chef les ministères dits de ressources humaines en sus des ministères économiques;

**CONSIDÉRANT** qu'il est préférable de se donner une politique de développement de l'entrepreneuriat distincte de la politique de développement économique et complémentaire à celle-ci;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut élargir et considérer l'entrepreneuriat collectif et communautaire.

**IL EST PROPOSÉ** par Micheline Pelletier et appuyé par Sébastien Lévesque que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

- Endosse la Déclaration pour un Québec entrepreneurial rendue publique à Québec en février 2006;
- Recommande au gouvernement de se doter sans délai d'une politique de développement de l'entrepreneuriat qui prend en compte les disparités locales et régionales et l'entrepreneuriat collectif et communautaire.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-07-039**

#### 9. **POLE REGIONAL D'ECONOMIE SOCIALE DE LA GASPESIE ET DES ILES-DE-LA-MADELEINE – VALIDATION DE L'ENTENTE AVEC LE CHANTIER DE L'ECONOMIE SOCIALE**

Le directeur général mentionne que le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, formé en janvier dernier, s'est réuni pour la première fois le 22 mars à Bonaventure. Parmi les sujets à l'ordre du jour de la réunion, il était prévu de convenir, comme pour tous les autres pôles régionaux d'économie sociale, d'un projet d'entente avec le Chantier de l'économie sociale. Les administrateurs sont invités à prendre connaissance d'une copie du document inclus dans leur dossier de réunion.

Cette entente a pour cadre général la reconnaissance mutuelle des missions et mandats du Chantier de l'économie sociale et du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Lors de la réunion du 22 mars dernier, les membres du Pôle ont convenu de faire valider l'entente par la Conférence régionale des élu(e)s et reconnaître par le fait même le Pôle comme instance de concertation et de partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

La CRÉ, qui a coordonné la démarche de création de ce Pôle au cours des derniers mois, devrait continuer de soutenir techniquement le Pôle dans ses activités en y affectant l'agent de développement responsable du dossier (procès-verbaux des réunions, logistique des réunions et suivi des décisions). La CRÉ sera également associée à une démarche de partenariat financier avec d'autres organismes du milieu

pour permettre aux représentants d'entreprises d'économie sociale membres du Pôle de participer aux réunions. La participation financière de la CRÉ dans le cadre de ce partenariat serait rattachée à l'organisation logistique des réunions (location de salles et équipements, pauses-café, etc.) évaluée à environ 1 500 \$ par année.

Jean-Noël Sergerie tient à souligner l'excellent travail de la permanence de la CRÉ dans ce dossier et plus particulièrement celui de l'agent responsable du dossier, Ghislain Anglehart, qui a coordonné l'ensemble de la démarche d'implantation du Pôle.

Micheline Pelletier, pour sa part, invite toute la population et plus particulièrement les journalistes à s'intéresser à ce secteur de l'économie en raison, notamment, des projets novateurs et des emplois créés dans ce domaine. Souvent considérées comme l'enfant pauvre de l'économie régionale, les entreprises d'économie sociale répondent à des besoins dans différents secteurs et créent de l'emploi. Les entreprises de l'économie sociale de la région sont souvent citées en exemple au niveau provincial comme des exemples de réussites, c'est le cas pour le Festival en chanson de Petite-Vallée et le l'entreprise Multiservice.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que la CRÉ a coordonné les travaux d'un comité provisoire visant la création de ce Pôle régional d'économie sociale au cours des derniers mois de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;

**CONSIDÉRANT** que ce Pôle est officiellement formé et a tenu sa première réunion le 22 mars dernier;

**CONSIDÉRANT** que ce Pôle a pour mission de favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale afin d'harmoniser les interventions et d'en maximiser les effets;

**CONSIDÉRANT** que la CRÉ devrait continuer à soutenir techniquement les activités de concertation du Pôle;

**CONSIDÉRANT** que le Chantier de l'économie sociale en tant qu'instance provinciale qui a pour mission de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de la structure socio-économique du Québec convient d'une entente avec chacun des pôles régionaux d'économie sociale;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Pôle ont convenu de faire valider l'entente par la Conférence régionale des élu(e)s reconnaissant ainsi le Pôle comme instance de concertation et de partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale.

**IL EST PROPOSÉ** par Délicsa Roussy et appuyé par Jean-Noël Sergerie que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

- Reconnaître le Pôle comme instance de concertation et de partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale;
- Continuer de soutenir techniquement les activités de concertation du Pôle;
- Valider l'entente entre le Chantier de l'économie sociale et le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Mandater le président de la CRÉ à signer ladite entente.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-040**

#### 10. **FONDS FRANCO-QUEBÉCOIS POUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

Le directeur général rappelle que le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) a été créé pour donner suite à la volonté des premiers ministres de la France et du Québec d'appuyer financièrement le développement de projets d'intérêt commun issus des collectivités territoriales, lorsque celles-ci et leurs partenaires sur le terrain s'engagent à fournir un financement de contrepartie au moins égal à celui des deux gouvernements.

Pour être admissibles à un financement du Fonds, les projets doivent répondre aux critères suivants :

- Démontrer leur aspect novateur;
- Favoriser le développement territorial par la réalisation :
  - ✓ De projets qui visent le rapprochement entre les pôles de compétitivité de la France et les secteurs d'excellence du Québec, la priorité du Fonds,
  - ✓ De projets socio-économiques et culturels structurants;
- Associer :
  - ✓ Du côté français, des partenaires de plus d'une collectivité territoriale de deux régions différentes,
  - ✓ Du côté québécois, plus d'une institution, d'un organisme, d'une instance locale, municipale ou régionale, de préférence de deux régions différentes;
- Être cosignés par un chef de projet québécois et un chef de projet français;

- Être entérinés par une lettre d'appui signée :
  - ✓ Au Québec, par une conférence régionale des élus (CRÉ) si celle-ci n'est pas chef de projet,
  - ✓ En France, par une collectivité territoriale.

Les dépenses admissibles comprennent les frais de déplacement et les indemnités de séjour ainsi que certains frais nécessaires à la réalisation du projet.

En 2006 – 2007, la CRÉ a participé à plusieurs projets dans différents secteurs d'activité tous reliés aux créneaux d'excellence. Le directeur général rappelle qu'une fiche d'information sur le suivi de ces dossiers a été remise aux administrateurs de la CRÉ à la réunion de novembre 2006. Quelques-uns de ces projets sont réalisés et d'autres sont en cours. Les résultats sont intéressants et ils feront l'objet d'une présentation ultérieure.

Pour 2007 – 2008, la participation de la région est prévue à différents dossiers en préparation avec des régions du Québec et des régions françaises. Parmi les projets, on en trouvera un en continuité de celui réalisé en 2006 – 2007 portant sur la transformation des produits de la mer et de la mariculture. Deux autres projets sont en élaboration dans le domaine des biomolécules marines actives (biotechnologies marines) et dans le secteur des services à la famille et devront être déposés au Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée pour le 30 avril.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que la région a besoin d'ouvrir ses possibilités de coopération et ses marchés;

**CONSIDÉRANT** que le Fonds franco-québécois de coopération décentralisée est un programme très intéressant à ce niveau et qu'il permet des échanges novateurs avec des régions françaises;

**CONSIDÉRANT** que les budgets investis à date ont été modestes;

**CONSIDÉRANT** que les démarches de coopérations décentralisées donnent des résultats intéressants et prometteurs.

**IL EST PROPOSÉ** par Sébastien Lévesque et appuyé par Nicole Lapointe que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine autorise le directeur général, Gilbert Scantland, à signer tous les documents nécessaires au dépôt des projets au Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-041**

## 11. AUTRES SUJETS :

### 11.1 **Suivi du Rapport Genest portant sur l'industrie forestière en Gaspésie**

Le président invite le directeur général à donner des précisions sur le suivi du Rapport Genest portant sur l'industrie forestière en Gaspésie et complètera l'information au besoin.

Le directeur général rappelle que le 14 septembre 2006 à Sainte-Anne-des-Monts, la CRÉ rendait public et validait en conseil d'administration le contenu du Rapport Genest. Il rappelle que ce Rapport en plus d'être entériné par les membres de la CRÉ a également été validé par tous les industriels du domaine forestier en région.

Le Rapport Genest est devenu, par conséquent, le plan de travail de la région pour la restructuration de l'industrie forestière en Gaspésie. Un comité de mise en oeuvre et de suivi des recommandations du Rapport, présidé par monsieur Genest, a d'ailleurs été mis en place et au sein duquel siège notamment les hauts fonctionnaires du gouvernement, la SGF, le Fonds de solidarité de la FTQ, Investissement-Québec et la CRÉ.

Plusieurs réunions du comité se sont tenues jusqu'à maintenant. Tous les industriels ont été rencontrés pour assurer l'état de situation et l'évolution des dossiers.

En ce qui concerne le dossier BSL de l'industriel Gino Ouellet, le président souligne que les discussions concernant ce dossier ont débuté avant le dépôt du Rapport Genest dans la démarche du comité qui avait pour mandat de récolter les feuillus et ainsi désenclaver les épinettes. Cette option a été reprise dans le Rapport Genest par la recommandation, notamment d'implanter dans la région de Chandler une usine de transformation du feuillu.

Le Rapport Genest est toujours approprié et est toujours soutenu par la CRÉ. Toutefois, il y a des éléments que la CRÉ ne contrôle pas et qui sont des contraintes et ont des impacts quant à l'application des recommandations du Rapport Genest.

Ces contraintes se rattachent aux procédures légales en cours avec certains industriels, les discussions de tout l'appareil de financement des projets, le Rapport du forestier en chef quant aux possibilités d'approvisionnement, le processus dans le dossier des pâtes et papiers, la relation entre possibilité et l'attribution forestière.

Il est clair pour la CRÉ, souligne le président, que les recommandations du Rapport Genest tiennent toujours la route et que la cohésion régionale est essentielle à l'application du rapport.

Guy Lelièvre réitère sa demande afin qu'une attribution de bois soit réservée dans le dossier de Bois BSL pour que l'industriel puisse agir.

Pascal Bérubé souligne que la Ville de Chandler a son appui dans ce dossier.

Luc Legresley constate qu'il y a une bonne volonté de la CRÉ quant à l'application du Rapport Genest. Il est convaincu que les nouvelles responsabilités attribuées à la ministre

régionale Nathalie Normandeau et à la nomination de Claude Béchard en tant que nouveau ministre des Ressources naturelles et de la Faune sont un plus dans cette démarche parce qu'ils ont à cœur le développement des régions.

Nathalie Normandeau comprend l'incertitude qui plane en région et l'inquiétude des gens du milieu dans ce dossier, mais elle ajoute que le gouvernement a associé la CRÉ dans cette démarche pour la reconfiguration de l'industrie forestière en Gaspésie et il faut faire confiance à cette démarche qui est très bien menée jusqu'à présent. Il faut, selon elle, que les municipalités et les intervenants de la région tant à l'échelle locale que régionale soient solidaires dans ce dossier et voient à son aboutissement. La région a une longueur d'avance au Québec dans cette démarche et il ne faudrait pas la perdre, souligne madame Normandeau en terminant.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **11.2 Dossier Radio-Canada**

Le directeur général rappelle qu'en 1990, dans la foulée des compressions budgétaires de l'époque à Radio-Canada, la société d'État avait décidé de cesser la production locale à Rimouski, Matane et Sept-Îles d'un bulletin de nouvelles télévisé dans l'Est du Québec. La production et la diffusion du Téléjournal Est du Québec avaient alors été centralisées à Québec. Au cours des années qui ont suivi, les villes de Sept-Îles, Rimouski et Matane avaient tenté en vain de ramener chez eux la production de ce bulletin de nouvelles.

Voulant donner une dimension régionale à l'exercice de rapatrier la production du bulletin de nouvelles en région, les maires des principales villes de l'Est du Québec et de la Côte-Nord (Rimouski, Matane, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Îles) ont formé une coalition pour assurer le retour en région de la production du Téléjournal de l'Est du Québec de la Société Radio-Canada. Cette coalition est coprésidée par M. Éric Forest, maire de Rimouski et M<sup>me</sup> Suzanne Tremblay, ancienne députée bloquiste. Les élus présents au sein de cette coalition ont pris l'engagement de ne pas faire de revendication individuelle pour accueillir la production.

M. Louis Lalande, directeur général des services régionaux et M. Robert Langdeau, directeur des régions du Québec, rencontraient le 3 avril dernier les représentants de la coalition et une dizaine d'intervenants socio-économiques de l'Est du Québec dont le président de la CRÉ Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, M. Bertrand Berger. Plusieurs scénarios ont été discutés. Radio-Canada étudiera la question et déposera son rapport pour la fin du mois de juin prochain.

M. Berger a présenté, lors de cette rencontre, la position suivante :

- La CRÉ est naturellement favorable au transfert en région de la production du bulletin de nouvelles de l'Est du Québec;

- La CRÉ ne prendra, cependant, pas position pour l'une ou l'autre des villes qui ont des stations pour accueillir la production, prenant pour acquis que de toute façon ce ne sera pas en Gaspésie ou aux Îles-de-la-Madeleine que sera produit le bulletin de nouvelles;
- La CRÉ insiste, cependant, pour que l'on améliore sensiblement la couverture journalistique et que la production puisse être le plus possible décentralisée sur tout le territoire.

Joël Arseneau ajoute que le quota de nouvelles attribué aux journalistes de Radio-Canada est inacceptable pour une Société d'État qui se doit de donner du service dans toutes les régions du pays. Selon lui, la couverture de l'information dans toute la région c'est aussi de l'occupation du territoire et un élément de cohésion sociale.

Les membres du conseil d'administration conviennent que la CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine continue de faire les représentations nécessaires au sein de la coalition pour assurer à la fois le retour en région de la production du Téléjournal de l'Est du Québec de la Société Radio-Canada et une meilleure couverture journalistique sur tout le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

### 11.3 Lien maritime à l'année pour les Îles-de-la-Madeleine

Joël Arseneau sollicite l'appui de la CRÉ dans la démarche collective de la communauté des Îles-de-la-Madeleine auprès du gouvernement fédéral visant l'instauration d'un lien maritime à longueur d'année entre les Îles-de-la-Madeleine et le continent, et ce, dès 2008.

Monsieur Arseneau souligne que la communauté des Îles-de-la-Madeleine s'est largement mobilisée pour que sa requête soit reçue positivement au gouvernement fédéral.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que les services maritimes reliant les Îles-de-la-Madeleine au continent ne sont offerts que dix mois par année;

**CONSIDÉRANT** que depuis de nombreuses années, la population des Îles-de-la-Madeleine demande une liaison à l'année longue entre Cap-aux-Meules et Souris;

**CONSIDÉRANT** que les impératifs de développement économique de l'archipel commandent une liaison maritime 12 mois par année avec le continent;

**CONSIDÉRANT** que l'absence d'un lien maritime hivernal contribue à un engorgement du transport aérien et entraîne des conséquences sur le secteur de la santé, les liens d'affaires et la libre circulation des biens et des personnes, ces points étant essentiels au bien-être et au développement socio-économique de la collectivité des Îles-de-la-Madeleine.

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-Guy Poirier et appuyé par Alain Bernier que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

- Appuie la communauté des Îles-de-la-Madeleine dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir une liaison maritime à longueur d'année entre les Îles-de-la-Madeleine et le continent;
- Adresse une lettre à l'Honorable Lawrence Cannon, ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités pour lui signifier cet appui.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-042**

#### 11.4 Crise dans l'industrie de la pêche aux crevettes

Le directeur général souligne que plusieurs intervenants de la région et plus précisément le maire de Gaspé, François Roussy, demandent à la CRÉ d'interpeller les ministres fédéraux des Finances et de Pêches et Océans, afin qu'ils interviennent dans les meilleurs délais pour dénouer la crise qui sévit actuellement dans l'industrie de la pêche aux crevettes.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** la crise qui sévit actuellement en Gaspésie dans l'industrie de la pêche aux crevettes;

**CONSIDÉRANT** la volonté du gouvernement fédéral de trouver une solution permanente à la crise qui secoue l'industrie de la crevette;

**CONSIDÉRANT** que les ministres fédéraux des Finances et de Pêches et Océans désirent effectuer une consultation publique qui s'échelonne sur trois ans;

**CONSIDÉRANT** que la situation actuelle dans l'industrie de la pêche aux crevettes nécessite des interventions régionales immédiates.

***IL EST PROPOSÉ*** par Jean-Guy Poirier et appuyé par Alain Bernier que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine demande au ministre fédéral des Finances, l'Honorable Jim Flaherty et au ministre de Pêches et Océans, l'Honorable Loyola Hearn, de prendre des mesures immédiates pour régler la situation qui prévaut actuellement dans l'industrie de la pêche aux crevettes.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-07-043**

### **11.5 Havres et petits ports de pêche**

Luc Legresley souligne qu'il siège au sein d'un comité aviseur auprès du gouvernement fédéral concernant les havres et petits ports de pêche de l'Est du Québec qui regroupe les régions de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. Il ajoute que suite aux représentations de ce comité auprès du comité des pêches à Ottawa, le budget 2006 – 2007 n'a pas été coupé de 20 millions de dollars comme il avait été prévu au départ.

En raison de l'état actuel de dégradation des infrastructures des havres et petits ports de pêche dans l'Est du Québec, il faudrait, selon monsieur Legresley, investir plus de 400 millions de dollars pour réparer ces infrastructures.

En ce qui concerne les 55 havres reconnus pour le Québec, il faudrait également investir plusieurs millions de dollars pour les réparer, les mettre en opération et pouvoir ainsi les transmettre aux organismes du milieu pour en assurer la gestion et le développement. Même si Pêches et Océans Canada semble avoir une volonté, il n'y a pas eu de décisions du gouvernement en ce sens.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

### **11.6 Avenir du Parc national Forillon – Appui au mémoire de la Ville de Gaspé**

Le directeur général rappelle qu'en 2004, Parcs Canada amorçait déjà sa réflexion en vue de la révision du plan directeur du Parc national Forillon. La Conférence régionale des élu(e)s avait alors signifié dès ce moment son intérêt à participer au processus de consultation. À l'automne 2006, les autorités de Parcs Canada ont rendu publiques la vision et les actions envisagées pour assurer la protection et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles du Parc national de Forillon. Parcs Canada invitait la CRÉ et les intervenants du milieu à leur faire part de leurs commentaires. Une séance d'information et de consultation avait lieu les 29 et 30 novembre 2006 et divers intervenants ont déposé des mémoires. Ne disposant pas du temps et des ressources nécessaires, la CRÉ n'a pas participé aux consultations.

Le directeur général ajoute que la Ville de Gaspé a, par contre, été un acteur important de cet exercice et ses prises de position ont été largement médiatisées.

Dans son mémoire, la Ville trace un portrait sévère de la gestion et du développement de cette infrastructure qui devait être le fer de lance et le moteur du développement touristique et économique de la région. Elle constate que le Parc Forillon est un échec et que les promesses qui ont été faites n'ont jamais été tenues. Gaspé reconnaît l'importance de la préservation écologique de la péninsule Forillon, mais considère que cette préservation peut et doit se faire dans un souci de développement économique durable et non pas en excluant les activités humaines.

Par conséquent, si Parcs Canada et le Parc national du Canada Forillon ne peuvent, ni ne veulent présenter un plan de développement quinquennal d'ici juin 2007, la Ville de Gaspé et les représentants du milieu, réclament la pleine gestion de ce territoire, avec toutes les compensations financières qui s'imposent.

La Ville de Gaspé demande à la Conférence régionale des élu(e)s de l'appuyer dans ses positions.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** la réflexion en vue de la révision du plan directeur du Parc national Forillon;

**CONSIDÉRANT** qu'à l'automne 2006, les autorités de Parcs Canada ont rendu publiques la vision et les actions envisagées pour assurer la protection et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles du Parc national de Forillon;

**CONSIDÉRANT** que Parcs Canada invitait la CRÉ et les intervenants du milieu à leur faire part de leurs commentaires;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Gaspé a été un acteur important de cet exercice et a déposé un mémoire;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Gaspé reconnaît l'importance de la préservation écologique de la péninsule Forillon;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Gaspé croit que cette préservation peut et doit se faire dans un souci sincère de développement économique durable et non en excluant l'homme;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Gaspé exige dans son mémoire que Parcs Canada et le parc national du Canada Forillon, en association étroite avec le milieu, déposent à court terme un nouveau plan de développement quinquennal du parc.

**IL EST PROPOSÉ** par Nicole Lapointe et appuyé par Joël Arseneau que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine appuie la Ville de Gaspé dans ses positions à l'effet que si Parcs Canada et le parc national du Canada Forillon ne pouvaient, ni ne voulaient présenter à court terme un plan de développement quinquennal, de réclamer la pleine gestion de ce territoire, avec toutes les compensations financières qui s'imposent.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-07-044**

### **11.7 Lieux des réunions du conseil d'administration de la CRÉ**

Alain Bernier mentionne que la CRÉ, en tenant ses réunions aux mêmes endroits sur le territoire, accuse, selon lui, un déficit démocratique par rapport aux autres localités de la région qui pourraient accueillir les réunions du conseil d'administration de la CRÉ. Il suggère aux responsables de la logistique des réunions, et ce, dans la mesure du possible, de diversifier les lieux des prochaines réunions du conseil d'administration de la CRÉ et ainsi se rapprocher davantage des citoyens.

Le président se dit ouvert à cette proposition et verra aux possibilités de son application pour les prochaines réunions.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **12. QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Romuald Boutin tient tout d'abord à remercier madame Nathalie Normandeau pour son appui au niveau des travailleurs de Grande-Rivière. Il tient également à remercier le président de la CRÉ, monsieur Bertrand Berger, pour la mise au point faite dans le dossier de l'industrie forestière en Gaspésie, notamment au niveau du suivi du Rapport Genest. Il souligne que la Ville de Grande-Rivière travaille en concertation avec les intervenants du milieu pour assurer le développement de l'industrie forestière sur tout le territoire de la Gaspésie. Il souhaite que les 200 mille mètres cubes restent disponibles pour la MRC du Rocher-Percé même si GDS s'en va.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **13. COORDONNÉES DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Puisque la réunion prévue le 18 mai prochain a été annulée, il est convenu que la prochaine réunion du conseil d'administration de la CRÉ se tienne le 15 juin prochain sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Gaspé.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

**14. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée. Il est 11 h 46.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

*Lu et certifié conforme par :*

*Lu et certifié conforme par :*

\_\_\_\_\_  
*Gilbert Scantland, directeur général*

\_\_\_\_\_  
*La secrétaire-trésorière*

\_\_\_\_\_  
*Date*

\_\_\_\_\_  
*Date*

*Adopté par résolution du conseil d'administration le :*

\_\_\_\_\_

La documentation relative à cette réunion est classée sous la rubrique 01-0822